

Quel avenir pour le pastoralisme ? Des acteurs s'expriment...

Entretiens avec Dodo Boureima (goroubanda@yahoo.fr), Tamini Josué (tamini.j@yahoo.fr) et Issoufou Daré (idare@uemoa.int)

► Dodo Boureima est secrétaire exécutif permanent du réseau Bilital Maroobé.

► Tamini Josué est ingénieur d'élevage. Il a occupé d'importantes fonctions dans des projets de développement rural au Burkina Faso. Depuis novembre 2007, il est le secrétaire général du ministère des Ressources animales du Burkina Faso.

► Docteur Issoufou Daré est directeur des Ressources animales et halieutiques au département du Développement rural, des Ressources naturelles et de l'Environnement à la commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (Uemoa), à Ouagadougou (Burkina Faso). Consultez les versions longues de ces interviews : www.inter-reseaux.org

Entretien avec Dodo Boureima

GRAIN DE SEL : *Qu'est ce que le pastoralisme ?*

DODO BOUREIMA : Le pastoralisme est un système de production basé sur la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux, qui leur permet de s'adapter à leur environnement et d'exploiter durablement les ressources naturelles. Les éleveurs pasteurs ont un certain nombre de stratégies pour se prémunir des aléas climatiques et gérer leur capital bétail. Leurs déplacements ne sont pas uniquement motivés par une simple logique commerciale, mais plutôt par la recherche de ressources pastorales pour nourrir leurs animaux.

GDS : *Le système pastoral peut-il répondre à la demande croissante en produits d'origine animale ?*

DB : Dans le contexte sahélien, le pastoralisme apparaît comme la seule forme appropriée de mise en valeur des espaces naturels. Il y a quelques années encore, le système pastoral, qui est pourtant le système d'élevage dominant en Afrique, était ignoré et mal vu. Mais aujourd'hui, avec le changement climatique et la raréfaction des ressources naturelles, les valeurs du pastoralisme sont davantage reconnues. Il est de plus en plus perçu comme le système de production le plus durable en matière de gestion des terres fragiles et de conservation des écosystèmes du Sahel. Au Niger par exemple, dans les zones où l'on a tenté de sédentariser les éleveurs, la dégradation des terres est plus forte que dans les zones de transhumance. On retrouve aussi dans les zones de pâturage des plantes qui ne poussent nulle part ailleurs dans le pays. De plus, je pense que le système intensif des élevages bovins « modernes » n'est pour l'instant pas viable à long terme au Sahel car les installations (notam-



ment les forages) sont extrêmement coûteuses, et les charges (alimentation, services) sont très élevées. Alors que l'élevage transhumant est quant à lui très rentable.

GDS : *Pourtant, on observe une tendance à la sédentarisation des pasteurs. Pourquoi ?*

DB : Cette tendance à la sédentarisation est selon moi le résultat de politiques menées depuis des années pour réduire la mobilité des éleveurs : le pastoralisme est depuis longtemps présenté comme une activité archaïque et les éleveurs sont encouragés à se sédentariser.

Les politiques ne prennent pas de mesures pour sécuriser l'élevage pastoral ; de plus en plus de terres et de parcours pastoraux sont privatisés, ce qui oblige les pasteurs à se sédentariser. Sans oublier que les infrastructures font défaut en zones pastorales.

Tous ces éléments conjugués font que les éleveurs changent leurs pratiques : ils se sédentarisent ou changent d'activités ou bien allient l'agriculture à l'élevage.

GDS : *À quelles difficultés le pastoralisme fait-il face aujourd'hui ?*

DB : Le handicap majeur pour le développement du pastoralisme se situe selon moi au niveau des politiques : ces dernières ne voient dans ce système que l'aspect économique (vente de bétail, de viande, etc.), alors qu'elles devraient prendre en compte son apport considérable sur l'environnement et les écosystèmes pastoraux.

Les politiques s'intéressent moins à l'élevage qu'au secteur agricole, pour

lequel elles ont plus d'informations et font plus d'investissements. Cela crée des frustrations et donne une image négative du pastoralisme aux agriculteurs.

Pourtant aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, il est nécessaire que les politiques reconsidèrent le pastoralisme.

Notre défi est donc d'informer les politiques sur les apports multiples du pastoralisme pour la société, afin qu'ils puissent prendre des mesures appropriées. Dès qu'il y aura cette jonction entre une reconnaissance politique du pastoralisme, une reconnaissance des territoires pastoraux et une gestion concertée mêlant gouvernance pastorale et gouvernance locale, on pourra véritablement faire du pastoralisme une activité durable et rentable.

GDS : *Dans ce contexte, quelles sont les actions menées par les organisations de pasteurs ?*

DB : Les organisations de pasteurs ne restent pas inactives devant cette situation. Nous menons des activités pour sensibiliser et informer les politiques et nous sommes actifs au sein des plateformes paysannes pour qu'agriculteurs, éleveurs et pasteurs puissent être de véritables acteurs informés et travaillant en synergie. C'est un long processus mais qui portera ses fruits. Ainsi, avec le réseau Bilital Maroobé¹, nous travaillons pour que la perception du pastoralisme évolue.

À cet effet, nous avons déjà organisé une première rencontre au Bénin avec le ministre de l'Intérieur, les organisa-

1. Le réseau « Bilital Maroobé », qui signifie en fulfuldé (langue peule) « la promotion de l'élevage », a été créé en 2003. C'est un cadre régional de référence des éleveurs et pasteurs, qui œuvre pour la défense des intérêts de ses membres aux plans économique, social et culturel. Ses zones d'intervention sont le Mali, le Niger et le Burkina Faso, auxquels sont venus s'ajouter le Bénin, le Nigeria, la Mauritanie et le Sénégal.

tions d'éleveurs et les populations des zones d'accueil. Même si elle n'a pas permis la suspension des mesures allant contre la transhumance transfrontalière au Bénin, elle a abouti à plus de tolérance de la part de tous, y compris du gouvernement de ce pays.

Une autre rencontre, réunissant d'autres pays côtiers et sahéliens, sera organisée fin septembre 2009 au Bénin, pour harmoniser de façon concertée les textes et positions, et parvenir à un apaisement de la mobilité transfrontalière. C'est un début et l'objectif est d'arriver à étendre les concertations au niveau de la Cedeao.

Nous menons aussi des actions au niveau commercial. Trop souvent, les commerçants viennent acheter à bas prix des animaux au Sahel pour les revendre cher dans les pays côtiers, et les éleveurs ne bénéficient pas des fruits de leurs efforts. Face à cela, les organisations tentent de plus en plus de prendre en charge la commercialisation du bétail de leurs membres.

L'Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (Aren) a par exemple entamé un processus de regroupement des éleveurs en Groupements d'intérêt économique pour la commercialisation du bétail. Elle a noué des partenariats avec des organisations du Nigeria afin de faciliter l'accès à des marchés porteurs aux éleveurs nigériens.

Nous assurons par ailleurs un lobbying pour que les mesures administratives draconiennes et les prélèvements illicites aux frontières soient réduits.

Au Niger, les organisations d'éleveurs ont participé à l'élaboration du code pastoral — ce processus a été l'un des plus participatifs de tous ceux auxquels j'ai pu prendre part. L'essentiel des revendications des organisations pastorales a été intégré dans l'avant projet de loi, mais nous restons mobilisés pour que ce projet soit voté, puis appliqué sur le terrain. ■

Entretien avec Tamini Josué

GRAIN DE SEL : *À quelles conditions les élevages ouest africains pourront-ils répondre à la demande croissante en produits animaux ?*

TAMINI JOSUÉ : Pour pouvoir répondre à la hausse croissante de la demande en produits animaux, il faut augmenter la productivité des élevages à travers l'amélioration génétique et une meilleure disponibilité de l'alimentation du bétail, en quantité et qualité. Aujourd'hui nos races locales ne sont pas assez compétitives, il faut absolument y remédier. La transhumance demeure le système d'élevage dominant, mais il faut tendre à sédentariser les élevages et mettre l'accent sur l'intensification.

GDS : *Comment comptez-vous sédentariser les pasteurs ?*

TJ : Actuellement, à cause de la dégradation de l'environnement, les éleveurs de la zone sahélienne descendent de plus en plus vers le sud du Burkina Faso, où les ressources sont plus abondantes. Ces mouvements saisonniers ne sont pas les plus problématiques et restent maîtrisables. Ce sont surtout les transhumances transfrontalières qui engendrent des difficultés. Ces grandes transhumances sont dues à un manque d'eau et de ressources fourragères. Si l'on parvenait à délimiter et à aménager les zones pastorales, à mettre à disposition des troupeaux de l'eau en permanence et surtout à sécuriser et à stabiliser les éleveurs, je pense qu'il y aurait moins de mouvements et que l'on parviendrait ainsi à une meilleure valorisation des ressources animales.

GDS : *Quels sont aujourd'hui les principaux axes et priorités de la politique du Burkina Faso en matière d'élevage ?*

TJ : Nous venons de tenir un atelier de validation de la politique nationale de développement de l'élevage, qui est le document de référence en la matière au Burkina Faso. Cette politique a été élaborée de façon participative : les éleveurs, les partenaires techniques, les acteurs au niveau régional et central ont été associés à son élaboration et à sa validation. De plus, nous avons des

stratégies en cours de finalisation : la stratégie nationale d'amélioration génétique, la stratégie nationale de sécurité alimentaire du cheptel, la stratégie nationale de sécurisation, de valorisation et d'aménagements des espaces pastoraux, sans oublier la politique de sécurisation foncière en milieu rural (ndlr : adoptée en juin 2009) qui couvre les trois départements du développement rural (agriculture, élevage, environnement). Tout cela sera mis en œuvre de façon concrète à travers notre plan d'action, le Plan d'actions et programme d'investissements du secteur de l'élevage (Papise), datant de 2000, mais que nous mettons en cohérence avec la nouvelle politique que nous venons d'adopter.

GDS : *Lors de récentes déclarations, votre ministère a choisi de mettre l'accent sur le développement du commerce de viande crue. Pourquoi ce choix ?*

TJ : Nous tentons peu à peu de promouvoir et développer le commerce de viande crue. Rappelez-vous que dans un passé récent, quand l'Office national d'exploitation des ressources animales (Onera) existait, nous étions alors un grand exportateur de viande vers les pays côtiers. C'est à la suite de la disparition de cet outil que nous avons commencé à avoir des problèmes au niveau de l'exportation de viande du Burkina Faso. Nous avons aujourd'hui de fortes demandes en viande de pays côtiers comme le Ghana et le Togo. De plus, les viandes sahéliennes entrent peu à peu dans les habitudes alimentaires de certaines classes sociales hors d'Afrique. Grâce à l'appui de la Banque mondiale et de partenaires tels que la Banque islamique de développement, nous allons mettre aux normes internationales notre abattoir et former les acteurs du secteur. La Banque mondiale souhaite que nous confiions la gestion de cet abattoir à un privé. Par ailleurs, nous envisageons la mise en place de systèmes de ranching avec abattoirs modernes en zones périurbaines et pastorales, pour satisfaire des demandes précises en viande.

GDS : *La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) vient d'adopter une cinquième bande du Tarif extérieur commun (Tec) à 35 %. Quels sont, pour le Burkina Faso, les produits animaux qu'il est prioritaire d'y intégrer ?*



C TJ : Au niveau des intérêts politico-économiques du Burkina Faso, ce sont les viandes crues, bovine, ovine et caprine qui sont prioritaires à plus long terme.

Concernant le lait, notre préoccupation est de développer la filière locale pour pouvoir satisfaire les besoins des

populations de façon régulière car, si en hivernage on a beaucoup de lait, en saison sèche c'est difficile. C'est pourquoi nous sommes en train de mettre en place deux grandes laiteries à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso pour permettre aux acteurs périurbains d'augmenter leur production et de satisfaire la de-

mande locale. Dans ce sens, il faudra aussi que les taxes soient plus fortes pour limiter les importations et favoriser le développement de la filière lait locale, surtout qu'avec la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires, nos productions locales sont devenues beaucoup plus compétitives. ■



Entretien avec Issoufou Daré

GDS : Quelles sont les actions de l'Uemoa pour répondre au défi de la croissance de la demande en produits animaux ?

ISSOUFOU DARÉ : Il faut savoir tout d'abord qu'en vertu du principe de subsidiarité, un certain nombre de politiques, notamment sur la question de l'alimentation des troupeaux, sont du ressort des États. Mais l'Uemoa a, à son niveau, mis en chantier plusieurs programmes qui permettront à terme d'accroître la production animale. Le premier objectif est de réduire la mortalité et la morbidité des troupeaux. C'est ainsi que nous avons engagé une réforme en profondeur de la législation sur les médicaments vétérinaires des pays de l'Uemoa. Nous venons également d'adopter un texte réglementaire communautaire sur la sécurité sanitaire des animaux. Il est aussi nécessaire d'améliorer le potentiel génétique des troupeaux, en rabaisant notamment l'âge de la première mise bas.

Pour rendre ces réformes effectives, il est impératif d'impliquer étroitement les producteurs et les autres opérateurs du secteur de l'élevage. Au niveau national il y a des esquisses d'organisation d'éleveurs. Il faut qu'elles se regroupent au niveau régional en créant des réseaux avec lesquels nous pourrions échanger pour construire et mettre en œuvre ensemble des politiques adaptées. L'Uemoa a appuyé dans ce sens la mise en place de la Confédération des fédérations nationales de la filière bétail et viande des pays membres de l'Uemoa (Cofenabvi) et de l'Union des organisations des filières avicoles de l'Uemoa (Uofa).

Pour compléter ces éléments, l'Uemoa a mis en place plusieurs instruments : un fonds régional de développement agricole; un système d'information agricole régional (dispositif d'information

sur les marchés); et un système d'aide à la décision et de suivi des évolutions des filières nationales.

GDS : L'élevage pastoral est l'objet de nombreuses controverses. Quelle est la vision de l'Uemoa sur cette question ?

ID : Les systèmes extensifs et transhumants sont les plus importants dans la région. Mais ils sont très rigides et ne s'adaptent pas très facilement à l'évolution du contexte des marchés régionaux et internationaux. Le pastoralisme pose aussi d'énormes difficultés interétatiques d'accès aux ressources partagées, en constante réduction.

Au niveau régional, les animaux qui quittent les pays sahéliens en direction des pays côtiers posent le plus de difficultés. En effet, il y a également dans ces pays une sédentarisation progressive de certains pasteurs. Il en ressort une concurrence sur les espaces fourragers entre les troupeaux transhumants et les troupeaux des pasteurs sédentarisés. Ceci est renforcé par le fait qu'on assiste de plus en plus à une extension des cultures dans ces zones. Il se pose donc un véritable problème de cohabitation entre les populations sédentaires dont l'accroissement de la production passe par l'augmentation des surfaces cultivées, les animaux des pasteurs qui s'installent et les animaux transhumants. Il en résulte très souvent des conflits sanglants qui amènent certains pays, côtiers notamment, à prendre de fortes mesures restrictives à l'encontre de la transhumance transfrontalière, cela en violation du principe de la libre circulation des biens et des personnes en vigueur dans les espaces Uemoa et Cedeao.

GDS : Malgré les solutions apportées, notamment par l'Uemoa dans sa politique agricole et la Cedeao avec le Certificat international de transhumance (CIT), les conflits entre agriculteurs et éleveurs perdurent. Pourquoi ?

ID : Les textes de la Cedeao qui régle-

mentent la transhumance transfrontalière datent des années 70-80, à un moment où l'occupation de l'espace ne posait pas autant de difficultés. Ces textes sont aujourd'hui dépassés. Le contexte a totalement changé. Ce sont les États qui doivent prévoir dans leurs budgets les ressources financières pour la confection et la distribution de ces CIT dans les postes transfrontaliers.

La Cedeao, l'Uemoa, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (Cilss) et les organisations professionnelles du secteur de l'élevage ont engagé une étude de fond pour réactualiser les données sur la transhumance transfrontalière et mettre en œuvre les recommandations issues du Forum sur l'élevage organisé à Niamey début 2009. La problématique de la transhumance est une question très difficile à résoudre, combinant à la fois des enjeux démographiques, fonciers, politiques et sociaux très complexes.

GDS : Quelles sont les mesures concrètes prises par l'Uemoa pour mettre fin aux tracasseries douanières et administratives entre les pays ?

ID : Normalement, au regard des textes en vigueur, le problème ne se pose pas puisqu'il n'y a pas de droits de douanes pour les produits animaux et végétaux. Mais il faut reconnaître que les tracasseries sont une réalité. L'Uemoa a mis en place un Observatoire des pratiques anormales qui scrute tout ce qui se passe sur nos routes transétatiques; les informations collectées sont analysées et diffusées à travers les médias. L'Uemoa a également installé des postes de contrôle juxtaposés qui permettent de faciliter le transit entre les différents pays. Par ailleurs, des séminaires d'information des leaders d'opinion sont organisés dans les États afin d'informer les populations, notamment les opérateurs économiques, sur les textes en vigueur. ■